

26 FEV. 2016

Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeu di 18 février	Jeu di 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-02-17 Service Eau et Assainissement collectif-Avenant au marché de travaux concernant l'entretien la réparation et l'extension des réseaux en eau potable et en assainissement sur le périmètre de la CCST

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 25 février 2016

Dans le cadre de la gestion directe des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif, une consultation a été réalisée pour des travaux d'entretien, réparation et extension de réseaux d'eau potable et d'assainissement (réseaux principaux et branchements) sur le périmètre d'intervention de la CCST.

Ce marché vient en « soutien logistique et matériel » au service des eaux et de l'assainissement afin de répondre à ses obligations de production, distribution, stockage, collecte et raccordement des abonnés en eau potable et assainissement.

Au vu de l'importance des interventions engagées en 2015 afin de réaliser des branchements neufs en assainissement à la demande de particuliers, des extensions de réseaux eau potable pour le compte des communes ainsi que des réparations sur le réseau d'eau potable en augmentation dues aux conditions météorologiques, il est nécessaire d'augmenter le montant maximum de dépenses de 14 % afin d'honorer toutes les dépenses engagées et futures et de porter celui-ci à 541 500 € HT (soit + 66 500 €).

La commission d'appel d'offres réunie le 25 février dernier a donné un avis favorable sur cet avenant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De valider cet avenant au marché ci-dessus présenté ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt 26 FEV. 2016 en Préfecture le 26 FEV. 2016 Et publication ou notification le Le Président,  Le Président Christian RAYOT	Le Président,  Le Président Christian RAYOT PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT 26 FEV. 2016 Service Courrier
---	--

26 FEV. 2016

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

Service Courrier

AVENANT N° 3

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Communauté de Communes du Sud Territoire

Pôle de Grandvillars

Service des Eaux et de l'Assainissement Collectif

6 rue de l'Arc - BP 7 - 90600 GRANVILLARS

☎ : 03.84.23.50.81 – Fax : 03.84.27.87.96 - Email : ccst90@cc-sud-territoire.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement solidaire Dodivers – Malnati avec sous-traitance Sorelife et Colas - Dodivers
étant le mandataire du groupement

SAS DODIVERS – 3 rue des Lilas – 25250 BLUSSANS – Tél. : 03.81.92.71.41. -

SIRET : 672 820 586 00010 – APE 451 A

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Travaux d'entretien, de réparation ou d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement
(réseaux principaux et branchements) sur le périmètre d'intervention de la CCST

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **20 mars 2014**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **12 mois (avec possibilité de reconduction expresse de 2 fois 1 an, soit une échéance au 20 mars 2017 au plus tard)**

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **marché fractionné à bons de commande avec montants minima et maxima compris entre 125 000 € et 475 000 € sur 1 an.**
- Montant TTC :

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Modification du montant maximum de travaux.

Au vu de l'importance des travaux engagés afin de réaliser des branchements neufs en assainissement à la demande de particuliers ainsi que des extensions de réseaux eau potable pour le compte des communes, il est nécessaire d'augmenter le montant maximum de dépenses de 14 % et de porter celui-ci à 541 500 € HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant : **66 500 € HT**

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant : **14 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT : **541 500 € HT maximum**
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Laurent Dodivers pour l'entreprise Dodivers, mandataire du groupement	A Grandvillars, le 9 février 2016	Entreprise Dodivers Travaux Publics 3, Rue des Lilas 25250 BLUSSANS Tel. 03 81 92 71 41 - Fax 03 81 96 33 69 Siret 672 820 586 00010 sa.dodivers@orange.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

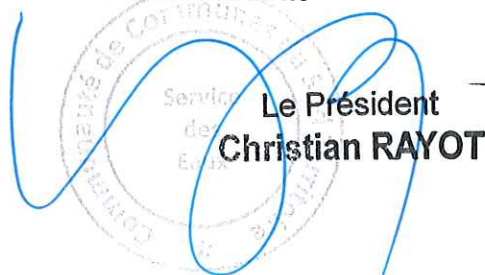
Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Grandvillars, le 10 février 2016

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**M. Thierry Marcjan
Vice-Président**


**Le Président
Christian RAYOT**

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Grandvillars, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

